

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2018

PLFR POUR 2018 - (N° 1371)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 240

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE PREMIER

À la fin de la seconde phrase, le montant :

« 269,61 millions d’euros »

est remplacé par le montant :

« 140 millions d’euros ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La mortalité sur les routes est en augmentation depuis 2014 (+2,5 %), 2016 (+2,1 %), 2017 (+2,2 %). La multiplication du nombre de radars n’est pas la solution à la mortalité sur la route. En revanche, le financement de l’Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) est une meilleure solution.

L’état des routes en France doit en effet être une priorité car « plus de 60 % des chaussées seront très dégradées d’ici 2037 » ; « plus de 2000 kilomètres (de réseau non concédés) sont gravement endommagés, soit 17 % du réseau. La moitié des surfaces de chaussées sont à renouveler. Pourtant, si elles n’assurent « que » 1,2 % du réseau routier global du pays, un véhicule sur six emprunte ces voies » ; « un tiers des 12.000 ponts nécessitent une réparation et 7 % risquent de s’effondrer » ; ...